

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002471-20210510-21-079-AG-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/05/2021

Publication : 14/05/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PORTO-VECCHIO

N° 21/079/AG

SÉANCE DU 10 MAI 2021

OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Constitution du comité relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Porto-Vecchio.

L'an deux mille vingt et un, le dix du mois de mai à 17 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 03 mai 2021 s'est réuni au Centre Culturel Communal à titre exceptionnel en raison des règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Maire.

Etaient présents : Jean-Christophe ANGELINI ; Michel GIRASCHI ; Emmanuelle GIRASCHI ; Pierre-Olivier MILANINI ; Dumenica VERDONI ; Jacky AGOSTINI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Jean-Claude TAFANI ; Véronique FILIPPI ; Gérard CESARI ; Paule COLONNA CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Marie-Luce SAULI ; Nathalie MAISETTI ; Claire ROCCA SERRA ; Nathalie CASTELLI ; Santina FERRACCI ; Vincent GAMBINI ; Petru VESPERINI ; Joseph TAFANI ; Christiane REVEST ; Etienne CESARI ; Florence VALLI.

Absents : Janine ZANNINI ; Marie-Antoinette FERRACCI ; Didier LORENZINI ; Stéphane CASTELLI ; Antoine LASTRAJOLI ; Grégory SUSINI ; Ange Paul VACCA ; Marie-Antoinette CUCCHI ; Camille de ROCCA SERRA ; Georges MELA.

Avaient donné procuration : Janine ZANNINI à Nathalie CASTELLI ; Marie-Antoinette FERRACCI à Paule COLONNA CESARI ; Didier LORENZINI à Pierre-Olivier MILANINI ; Stéphane CASTELLI à Nathalie APOSTOLATOS ; Antoine LASTRAJOLI à Gérard CESARI ; Grégory SUSINI à Nathalie MAISETTI ; Georges MELA à Christiane REVEST.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Petru VESPERINI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Par délibération n° 21/026/AG du 08 février 2021, le Conseil Municipal a approuvé la création d'un comité consultatif relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme dont l'avis pourra être sollicité sur les grandes problématiques d'urbanisme et d'aménagement de la Commune, et plus particulièrement à l'occasion de la phase préparatoire à l'élaboration du PLU.

La commission de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, des Infrastructures et Travaux, du Logement et de la Ruralité s'est réunie le 30 avril 2021 et à cette occasion a procédé à la désignation des membres de chaque collège ayant fait acte de candidature.

La constitution du comité relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune est ainsi proposée :

Collèges	Nombre de membres	
Collège des représentants du conseil municipal	4	- Pierre-Olivier MILANINI - Jean-Claude TAFANI - Nathalie APOSTOLATOS - Etienne CESARI
Collège politique « non élus »	1	- Michel CHIOCCA
Collège des architectes, urbanistes, géographes...	3	- Thomas FOURTANE - Olivia TERRAZZONI - Dorone RECORDIER
Collège des socio-professionnels (agriculteurs, hôteliers, commerçants, professionnels du bâtiment)	4	- César FILIPPI - Jean-Marc CARTAL - Charles-Eric MILANINI - Jean-Marc ETTORI
Collège des associations de défense et de protection de l'environnement	2	- U Levante - Global Earth Keeper
Collège société civile (citoyens, associations riverains, propriétaires fonciers...).	4	- Dumè TAFANI - Roger MELA - Xavier BIANCARELLI - Mariana SAULI

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver la constitution de la du comité relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune dont l'avis pourra être sollicité sur les grandes problématiques d'urbanisme et d'aménagement de la Commune, telle qu'indiquée ci-dessus.

Le Conseil Municipal,

Où le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 21/026/AG du 08 février 2021 portant création du comité relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Porto-Vecchio,

Vu l'avis favorable de la commission de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, des Infrastructures et Travaux, du Logement et de la Ruralité du 30 avril 2021,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Affaires Maritimes du 07 mai 20231,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE UNIQUE : d'approuver la constitution du comité relatif à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la Commune dont l'avis pourra être sollicité sur les grandes problématiques d'urbanisme et d'aménagement de la Commune, et plus particulièrement à l'occasion de la phase préparatoire à l'élaboration du PLU, telle qu'indiquée ci-dessous :

Collèges	Nombre de membres	
Collège des représentants du conseil municipal	4	- Pierre-Olivier MILANINI - Jean-Claude TAFANI - Nathalie APOSTOLATOS - Etienne CESARI
Collège politique « non élus »	1	- Michel CHIOCCA
Collège des architectes, urbanistes, géographes...	3	- Thomas FOURTANE - Olivia TERRAZZONI - Dorone RECORDIER
Collège des socio-professionnels (agriculteurs, hôteliers, commerçants, professionnels du bâtiment)	4	- César FILIPPI - Jean-Marc CARTAL - Charles-Eric MILANINI - Jean-Marc ETTORI
Collège des associations de défense et de protection de l'environnement	2	- U Levante - Global Earth Keeper
Collège société civile (citoyens, associations riverains, propriétaires fonciers...).	4	- Dumè TAFANI - Roger MELA - Xavier BIANCARELLI - Mariana SAULI

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	23
Nombre de procurations	7
Nombre de suffrages exprimés	30
Votes : pour	
dont procurations	
contre	
dont procurations	
abstention	
dont procurations	
unanimité	X

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
LE MAIRE,

